

Retraites et santé : ne pas se laisser diviser

Pouvoir d'achat, conséquences du recul de l'âge de la retraite sur les droits des enseignant-es-chercheur-ses, mobilisation pour un accès aux soins universel, trois sujets qui touchent particulièrement la catégorie des retraité-es.

Par **HERVÉ LELOUREC**,
coresponsable du secteur Retraité-es

LES PERSONNES RETRAITÉ-ES NE SONT PAS DES PRIVILÉGIÉ-ES !

La baisse de la « dépense » pour payer les pensions dues est un objectif permanent des gouvernements Macron successifs. Récemment, les attaques se sont succédé à un rythme effréné : le discours de la droite au pouvoir et de ses alliés stigmatise les retraité-es auprès de l'opinion publique, en n'hésitant pas à les décrire comme des inactif-ves et des parasites, niant sans état d'âme le droit à la retraite et le déconnectant de sa source : l'activité professionnelle qui l'a précédé. Le procédé vise à diviser retraité-es et actif-ves et à faire oublier que chaque actif-ve deviendra un jour un ou une retraité-e. Le Medef fait ainsi semblant d'assimiler l'abattement fiscal sur les pensions à l'abattement pour frais professionnels sur les salaires – alors qu'il doit bien savoir qu'ils ne sont pas de même nature ni institués par une même législation – et le président, « voix de son maître », du Conseil d'orientation des retraites (COR) renchérit là-dessus. On se souvient qu'il a été choisi pour remplacer quelqu'un qui avait osé contredire, avec des statistiques exactes, les faux arguments avancés sur le déficit du système de retraite pour forcer les « réformes ». Toutes les astuces sont bonnes, y compris les hausses de cotisation sur les pensions, notamment la CSG, toujours officiellement justifiées au nom de l'équité entre salaires et pensions, ignorant au passage que les pensions ne sont plus redevables d'une cotisation vieillesse. C'est étrange de la part des chantres de la baisse de l'impôt, sauf à comprendre qu'ils la veulent sélective.

Pour aller plus loin, le Groupe des 9 organisations de retraité-es (G9) propose un argumentaire très fourni contre les prétendus « avantages et privilèges » des personnes retraitées. Nous vous invitons à le lire et à le relayer¹.

ENTRÉE TARDIVE DANS LES CARRIÈRES ET CONSÉQUENCES SUR LES RETRAITES DES EC-C

Le SNESUP-FSU, et le SNCS-FSU² se sont adressés au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour évoquer le problème que pose l'entrée tardive des enseignant-es-chercheur-ses (EC) et des chercheur-ses (C) dans la fonction publique, conséquence systématique



© Snesup

d'un recrutement après des études longues suivies d'une période de postdoctorat, de qualification et de candidatures. Cette situation a un très fort impact sur le niveau des pensions car il est impossible dans ces conditions d'avoir les quarante-trois années de cotisation ni de s'en rapprocher. Même dans le cas où quelques années auraient été cotisées dans le régime général des salarié-es du privé avant le recrutement EC-C, cela ne suffit pas et le taux de remplacement final reste particulièrement faible. Le SNESUP-FSU continuera d'alerter et de porter des propositions permettant d'améliorer cette situation.

LES 80 ANS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET LA MOBILISATION DU 20 MARS

Le 20 mars dernier, le Groupe des 9 organisations de retraité-es (sans FO), encore appelé G9, appelait à la mobilisation « pour l'accès aux soins pour toutes et tous, pour la reconquête de la Sécu ». Ce sujet ne concerne évidemment pas que les seul-es retraité-es. L'appel de ces huit organisations reprend les principes fondateurs de la Sécurité sociale : solidarité – « de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins » – et démocratie – avec des représentantes élu-es des salarié-es. Il liste les dégradations subies par la « Sécu » à la suite des lois de financement de la Sécurité sociale (LFSS) et projetées par le projet de LFSS 2025. Surtout, il fixe les objectifs à reconquérir pour la protection sociale de toute la population : sur l'accès aux soins, sur les recettes, sur les remboursements, sur la démocratie³. ■

L'appel des organisations de retraité-es fixe les objectifs à reconquérir pour la protection sociale de toute la population.

1. www.snesup.fr/note-argumentaire-contre-les-pretendus-avantages-et-privileges-des-personnes-retraitees.

2. www.snesup.fr/actualites/presse/communiqués-intersyndicaux/retraite-dans-lenseignement-supérieur-et-la-recherche.

3. www.snesup.fr/actualites/breves/mobilisation-du-20-mars-2025-pour-la-sante-et-la-reconquete-de-la-secu.